

Plan de prévention et de gestion des déchets à Bruxelles (2010-2015)

Position de la fédération RESSOURCES par rapport à l'évaluation à mi-parcours

Remarque générale

Pour l'économie sociale, l'actuelle répartition des compétences entre deux ministres, n'est pas optimale. A titre d'exemple, la problématique de la propreté autour des containers de collecte textile, particulièrement critique à Bruxelles, pourrait être abordée avec une conscience de l'intérêt que représente la réutilisation. C'est ainsi que l'ABP est contrainte de gérer la propreté en restant dans son budget, il est donc clair qu'il est impossible de lui demander de nettoyer les sites textile de l'économie sociale en même temps que ses sites bulle à verre, alors qu'ils cohabitent souvent. Au final, il y a donc gaspillage des moyens mis en œuvre.

Page 8 : les monnaies locales : ECO IRIS

RESSOURCES a participé aux premières réunions sur le sujet et a testé l'intérêt de ses membres sur ce sujet. Sous réserve de modalités de fonctionnement trop lourdes, les membres sont globalement intéressés à être partenaires de ces initiatives. RESSOURCES reste donc disponible pour la mise en place du système.

Page 10 économie sociale

RESSOURCES apprécie le soutien de la Région pour les actions de communication.

Page 10 écopôle

Peu d'informations concrètes sont disponibles dans ce dossier. RESSOURCES déplore le retard accumulé dans ce projet et s'en est par ailleurs dissocié pour ces deux raisons.

Il subsiste dès lors un énorme potentiel de réemploi qui n'est pas exploité pour les flux cités. RESSOURCES espère que les opérateurs d'économie sociales de réemploi seront reconnus comme de réels opérateurs de gestion des déchets et pourront dès lors accéder à l'entièreté du gisement.

Page 11 : collecte sélective et recyclage et annexe page 6

La densité du territoire bruxellois rend difficile l'implantation de nouveaux PAC. En Wallonie, pour divers flux, la collecte se fait à domicile sur appel téléphonique (encombrants, déchets verts) ce qui restreint le besoin d'espace.

Des minis points de collecte dans les quartiers pour certains flux pourraient également contrer la faiblesse des espaces disponibles.

Page 12 : collectes sélective

Les opérateurs d'économie sociale connaissent des difficultés croissantes pour maintenir les bulles à textile dans toutes les communes, sans parler de nouvelles implantations quasi impossibles à réaliser. Les opérateurs d'ES sont amenés à jouer de plus en plus souvent un rôle de propreté publique, pour lequel ils ne sont pas rémunérés. BE pourrait jouer un rôle de médiation auprès des communes pour améliorer cette situation.

Page 22 DEEE

Bien qu'un dialogue ait été entamé récemment entre l'ABP et l'ES (sans aucun résultat concret jusqu'à présent), l'ES n'a actuellement pas accès au gisement DEEE de l'ABP.

Page 24 taxe à l'incinération + annexe page 11

RESSOURCES approuve le principe d'une taxe à l'incinération qui doit encourager le développement d'autres modes de gestion de déchets. Dès lors il serait normal que l'ES du réemploi bénéficie également de l'enveloppe ainsi constituée pour développer le réemploi.

Annexe page 5 réemploi et seconde main

RESSOURCES et ses membres apprécient l'existence de l'agrément mais la présence du facteur « z » est contre productif en matière d'amélioration des performances.

Page 28 Alliance Emploi-Environnement

RESSOURCES salue l'initiative consacrée aux déchets. Elle espère que cela débouchera sur un rôle accru des EES dans la gestion des déchets. L'expérience menée lors de l'axe 'Construction' où un décloisonnement entre les acteurs s'est opéré est une dynamique à réitérer.

Pour conclure

De manière générale, RESSOURCES déplore le peu de données quantifiées et leur côté partiel. Les flux semblent avoir été sous-estimée surtout au vu de la non-prise en compte d'un phénomène de vase communicant entre les déchets ménagers, la propreté publique et les déchets assimilés. RESSOURCES prône une approche transversale et intégrée de la problématique déchet en RBC.

RESSOURCES note que malgré les efforts de l'ABP pour proposer un meilleur service de collecte d'encombrant à domicile, ce dernier ne recueille pas le succès escompté. En même temps, elle constate plus qu'un doublement des dépôts sauvages d'encombrants et autres objets (au minimum 2300 tonnes de déchets résiduels). Il est à noter que dans de nombreuses villes wallonnes, la mise sur pied d'un dispositif de type «Ressourcerie» rencontre l'adhésion du public en matière de collecte et diminue le volume de déchets abandonnés dans les rues.